

Joëlle Droux et Rita Hofstetter  
*Globalisation des mondes de l'éducation.*  
*Circulations, connexions, réfractions,*  
*XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles*

Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015. 283 pp.

**Mathilde Cambron-Goulet**

Université du Québec à Montréal

L'ouvrage collectif dirigé par Droux et Hofstetter est constitué d'études de cas qui mettent en lumière les mécanismes nationaux et internationaux de la circulation de savoirs éducatifs aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet, même si certains circuits internationaux sont bien connus — par exemple la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle (LIEN) — les mécanismes de transfert et les réseaux de sociabilité qui en constituent les conditions de possibilité ne le sont pas. L'ensemble est composé d'études de haut niveau qui s'appuient sur des approches récentes en sciences sociales.

La première partie de l'ouvrage éclaire les réseaux de circulation de savoirs et le rôle qu'y jouent les acteurs individuels. L'article de Rodriguez sur l'Institution Libre d'Enseignement espagnole expose comment une dynamique locale — la suspension des enseignants progressistes en 1875 dans un contexte politique influencé par un catholicisme conservateur et par les idées des Lumières — amène une connexion internationale dont les ramifications complexes sont en partie déterminées par le vécu des acteurs. Mole et Haenggeli-Jenni traitent de la question des réseaux de sociabilité des acteurs des milieux professionnels et savants. Mole montre que la circulation de savoirs entre les instituteurs et les sociétés savantes dépend de la capacité des acteurs du milieu syndical à accéder à un nouveau statut intellectuel, et que la légitimation des acteurs est liée aux relations internationales qui se nouent entre eux. Haenggeli-Jenni éclaire le rapport qu'entretient la vie privée des femmes avec le rôle qu'elles sont susceptibles de jouer dans la LIEN, un travail qui montre adroitement à quel point le privé est politique, et qui constitue à mon sens la contribution la plus

stimulante de l'ouvrage. Quant à Moody, elle nous invite à repenser l'origine de la Convention relative aux droits de l'enfant : pour que les principes de la Déclaration de Genève soient appliqués, il était nécessaire qu'ils soient d'abord diffusés sur le plan international afin d'obtenir l'adhésion de l'opinion publique.

La seconde partie du livre cherche à revisiter les logiques circulatoires dans les organisations intergouvernementales. Droux montre ainsi que la mobilisation relative à l'enfance joue un rôle de premier plan dans la réconciliation après la Première guerre, de sorte que de nombreuses organisations privées sont en concurrence pour être l'interlocuteur principal de la Société des Nations, tout en cherchant à garder leur indépendance ; aussi le Comité de Protection de l'Enfance, créé en 1922, ne travaille à l'origine que sur des dossiers consensuels et ne diffuse pas les dispositifs législatifs nationaux, mais plutôt des « normes dénationalisées » (131). Hofstetter utilise les correspondances entre les membres du Bureau International d'Éducation (BIE) pour montrer, d'une part, qu'en dépit de membres fondateurs communs, les tensions entre le BIE et la LIEN sont bien réelles, et, d'autre part, comment les problèmes de légitimité du BIE — cet organisme ne peut à la fois agir dans un champ de compétence cantonal et obtenir l'adhésion de la Fédération — lui valent finalement l'adhésion internationale, puisque le modèle fédéral suisse prouve que la coopération n'implique pas pour les États une perte de liberté. Dugonjić propose une étude sur les mécanismes de reproduction sociale qui sont à l'œuvre dans la création d'une école destinée aux enfants des fonctionnaires internationaux de l'ONU : l'école ne répond pas à un besoin spécifique des fonctionnaires, mais s'inscrit dans un ensemble de revendications, de sorte que l'adhésion des parents au projet scolaire est postérieure à la création de l'école.

La troisième partie de l'ouvrage examine la manière dont les enjeux internationaux influencent les pratiques pédagogiques et éducatives nationales. Matasci porte son attention sur les « ambiguïtés du processus de nationalisation » (190) et sur les effets du discours sur le retard scolaire sous la III<sup>e</sup> République, qui entraînent une harmonisation de la législation française avec les mesures législatives étrangères. Il précise que la conjoncture internationale influence les débats nationaux sur l'éducation (197–198), et a pour effet de permettre la construction d'un modèle scolaire national (202). Fontaine observe que les transferts entre la Suisse romande et la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont notamment dus à l'exil des proscrits du 2 décembre 1851 en Suisse, et sont légitimés de ce fait, tandis que les emprunts soupçonnés d'être plutôt allemands sont moins bien admis (221), montrant ainsi que la logique nationale détermine les emprunts internationaux. Huber examine la concurrence entre les universités « locales » du Caire, de Beyrouth et de Jérusalem et les universités occidentales fondées dans ces villes. Quoique ces dernières entretiennent l'espoir que leur caractère international et leur population étudiante diversifiée favoriseront la paix au Moyen-Orient, elles entraînent plutôt la création d'une élite locale en rupture par rapport à l'ensemble de la population (250). Huber remarque que cet « internationalisme » des universités moyen-orientales est mal reçu des mouvements nationalistes locaux, puisqu'il postule l'incapacité des populations locales à prendre en charge leur propre éducation (242), une réflexion qui trouve écho dans la contribution de Depaepe,

Simon et Vinck, qui considèrent le rapport entre pays colonisateur et colonies en examinant le projet pédagogique du missionnaire Hulstaert au Congo. Selon eux, la tension entre éducation nouvelle et éducation normative dans un contexte colonial et missionnaire n'est pas toujours ressentie par les acteurs (267), et paradoxalement l'« indigénisme », qui favorise la promotion de la culture locale, n'est ni jugé révolutionnaire par les acteurs, ni n'est l'objet d'un consensus chez les peuples colonisés.

Même si, comme nombre d'ouvrages collectifs, *Globalisation des mondes de l'éducation* propose des contributions qui n'entrent que très peu en dialogue les unes avec les autres, les thèmes récurrents ne sont pas que les thèmes principaux ou imposés. On y trouve par exemple en filigrane une réflexion sur le rôle central que jouent paradoxalement les discours pacifistes dans la construction d'une éducation nationale, et sur le rapport étroit entre les réseaux de sociabilité des acteurs et leur action publique. Droux et Hofstetter parviennent avec cet ouvrage à faire la démonstration de l'intérêt d'une approche transnationale pour mieux comprendre les logiques éducatives locales.